

Société du Sacré-Cœur de Jésus

VERS LE CHAPITRE 2024

RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS DE L'ASSEMBLÉE DES PROVINCIALES 2022

ANNEXE B

Sommaire

Rés	umé des Activités de l'Assemblée des Provinciales 2022	3
1.	Rencontre entre nous	3
2.	Proposition révisée et recommandations de la Commission internationale de planification	3
3.	Retour aux sources.	5
4.	Discussion sur les nouvelles entités	5
5	Discussion sur les priorités apostoliques et la gouvernance	7

Résumé des Activités de l'Assemblée des Provinciales

L'Assemblée des Provinciales était divisée en deux parties, mais reliées entre elles : la première était centrée sur la proposition de réorganisation de la Société présentée par la Commission internationale de planification (CIP) et la deuxième concernait la préparation du Chapitre général de 2024. Dans ce document, nous présentons la première partie du processus que nous avons vécu ces jours-ci en tant que communauté de discernement.

1. Rencontre entre nous

Le processus de l'Assemblée a commencé par une journée et demie de prière et de réflexion. Afin de construire une communauté de discernement, nous avons été guidées dans un processus de rencontre plus profonde les unes avec les autres, et en fonction des contextes uniques que nous portons avec chacune d'entre nous. Les Provinciales ont reçu l'icône de la Visitation, en étant encouragées à prendre Marie et Élisabeth comme modèle sur ce chemin : des femmes qui travaillent et qui sont ensemble, qui se donnent mutuellement de l'espoir et de la confiance alors qu'elles coopèrent avec le plan de Dieu, qui vivent le mystère et l'incertitude, pour accueillir le nouveau qui émerge en leur sein.

Le groupe a également été sensibilisé à l'importance de l'écoute et de la parole génératives pour pouvoir s'engager dans des conversations significatives qui auront un impact à la fois sur la Société et sur les personnes que nous servons, aujourd'hui et à l'avenir. La CIP nous a encouragées à vivre ces jours avec attention et intention

La prière quotidienne du matin nous a toujours ramené au centre, à la raison principale de notre rassemblement, c'est-à-dire à la vie et à la mission de la Société, et à Celui qui nous appelle constamment. Sophie nous accompagne chaque jour et nous rappelle de vivre avec courage et confiance.

2. Proposition révisée et recommandations de la Commission internationale de planification

L'Assemblée a procédé à la présentation, de la part de la CIP, d'une proposition révisée qui est le fruit de l'écoute attentive de toutes les réponses aux propositions envoyées en septembre 2022. La CIP a partagé avec l'Assemblée les explications de la proposition, les points de convergence

ainsi que les questions et préoccupations exprimées dans les réponses de la Société. Elle a également recommandé des points à clarifier et à discuter.

Éléments de la proposition révisée :

- 1. Une nouvelle configuration composée de 8 entités.
- 2. Les quatre principales priorités de la mission sont l'éducation, JPIC, la spiritualité et la formation, et la possibilité de considérer la pastorale des jeunes et des vocations comme une cinquième priorité.
- 3. La forme suit la fonction : la structure du gouvernement (la forme) ne peut être conçue que lorsque nous avons une idée plus claire de la fonction des parties, séparément et ensemble.
- 4. La CIP a proposé de commencer le processus à ce moment-là, en avançant, en structurant et en mettant en œuvre les priorités de la mission.

Recommandations / Points de discussion :

À propos des nouvelles entités :

- Beaucoup ont exprimé leur embarras quant aux termes Entités et Axes apostoliques. La CIP a recommandé à l'Assemblée la nécessité de remplacer ces termes, mais que la décision finale puisse être prise soit pendant l'Assemblée, soit lors du Chapitre général de 2024.
- 2. La CIP a exprimé l'inquiétude de certaines sœurs sur le fait que certaines entités sont composées d'unités disposant de moins de ressources que d'autres, d'où la recommandation à l'Assemblée de clarifier ce qui constitue le partage des ressources.
- 3. Puisque nous considérons que chaque province/district avance à son propre rythme vers cette restructuration, il faut se demander à quel rythme nous voulons aller et combien de temps nous envisageons que ce processus prenne.

À propos des priorités de la mission :

- 4. Revitaliser notre sens de la mission dans le monde d'aujourd'hui.
- 5. Générer un processus de réflexion et de systématisation de chacune des priorités de la mission.
- 6. Travailler à la définition de chaque priorité de mission.
- 7. Explorer comment mettre en œuvre ces priorités de mission et leur fonctionnement au niveau de l'entité.

- 8. Voir comment coordonner ces priorités de mission au niveau international.
- Dans le contexte d'entités potentielles et/ou avec d'autres entités, planifier des réunions, des réunions d'équipe de travail et des réunions concernant l'articulation des priorités de la mission.

À propos de la gouvernance :

- 10. Recommandation de formation en matière de leadership, de gestion du changement, de finances et de compétences interculturelles.
- 11. Recommandation d'examiner la gestion et les implications financières et juridiques.
- 12. Certaines recommandations ont été formulées pour que des mesures soient prises dès maintenant.

Afin de veiller à ce que la proposition soit bien comprise, du temps a été accordé pour écouter les questions de clarification et pour que la CIP y réponde, avant que toute discussion ne commence. Les Supérieures provinciales et de district ont exprimé leur gratitude à la CIP pour son travail intensif et pour le soin qu'elle a accordé à l'ensemble des documents présentés au groupe.

3. Retour aux sources.

L'Assemblée a beaucoup apprécié la contribution et les réponses données par Mary Wright (avocate en droit canonique) concernant certaines questions canoniques liées au processus de la réorganisation. Du temps nous a été accordé pour revenir à nos Constitutions, aux textes correspondants du droit canonique, au document du Chapitre spécial 2021, aux réponses des RSCJ et des collaborateurs et aux réponses de la CIP. Cet exercice a permis de clarifier de nombreuses préoccupations/questions que nous avions et nous a rappelé la liberté et les possibilités créatives que nous offrent nos Constitutions. Cela nous a mieux préparées à entamer différentes conversations de groupe sur les nouvelles entités, les priorités de la mission et les structures de gouvernance.

4. Discussion sur les nouvelles entités

Il y avait plusieurs groupes de discussion destinés à encourager le dialogue sur la proposition révisée de la CIP. Du temps a été accordé pour écouter les différentes réactions et interventions. Des conversations ont eu lieu entre les membres de la nouvelle entité ainsi qu'entre différentes entités. Au cours de ces conversations, des changements spécifiques dans la composition de certaines de ces entités ont été proposés et explorés. Les points importants de discussion ont

touché les particularités et les défis que nous voyons dans notre nouvelle entité, notre compréhension du rôle spécifique de la majeure supérieure de l'entité, le type de structure qui, selon nous, répondrait aux besoins de la mission et de la vie, et le nom que nous proposons pour les "entités".

Après une longue discussion sur les différents termes pour remplacer le mot "entité", l'Assemblée a décidé d'utiliser le mot "nouvelle province" jusqu'au Chapitre général de 2024 où la décision sera définitive. Nous avons convenu que nous aurons une consultation avec les membres concernant le terme à utiliser et le nom spécifique que chacun choisira pour sa "nouvelle province".

L'Assemblée est parvenue à un consensus selon lequel la Société sera organisée en huit nouvelles provinces (en développement) :

- 1. République démocratique du Congo-Tchad et Ouganda-Kenya
- 2. Inde, Indonésie, Philippines et Vietnam
- 3. Australie-Nouvelle-Zélande, Japon et Corée-Chinoise.
- 4. Antilles, Mexique et États-Unis-Canada
- 5. Argentine-Uruguay, Brésil, Chili, Colombie, Pérou et Venezuela.
- 6. Autriche-Allemagne-Hongrie, Angleterre-Pays de Galles, Irlande-Écosse et Malte.
- 7. Belgique-France-Pays-Bas, Égypte et Italie
- 8. Pologne et Espagne

Feedback de la CIP sur ce qu'elle a observé lors des conversations concernant les nouvelles provinces (en développement) :

- Renforcement du fait que tout le monde n'est pas au même stade de préparation et que celles qui sont prêtes demandent à pouvoir avancer.
- Nous reconnaissons que les provinces (existantes) ont un point de départ différent pour engager des collaborateurs laïcs, mais nous partageons toutes un intérêt à développer et à approfondir ces relations.
- Certaines questions demeurent, plusieurs desquelles ont évolué. En même temps, il y a une volonté de rester dans le dialogue.
- Des plans et initiatives concrets commencent à prendre forme entre et parmi les provinces (existantes) au sein d'une "entité".

- Des moyens concrets de partager des ressources dans divers domaines d'expérience et d'expertise.
- La prise de conscience croissante que chaque "entité" élaborera son propre plan de gouvernement.

5. Discussion sur les priorités apostoliques et la gouvernance

Des discussions en groupes mixtes ont eu lieu sur les Priorités apostoliques. Les conversations étaient focalisées sur le nom que nous voulons utiliser pour les "axes apostoliques", sur la manière de les intégrer dans la vie et la mission de la Société, sur les rôles de leadership au niveau des entités et au niveau international et sur la possibilité d'ajouter la vocation et la pastorale des jeunes comme 5^e priorité.

La suite de partages et de synthèses en groupe a amené l'Assemblée aux points suivants concernant les axes apostoliques/priorités de la mission :

- Il y a eu un consensus sur l'utilisation du terme "priorités apostoliques".
- Nous avons convenu de maintenir les quatre priorités apostoliques que sont l'éducation, la spiritualité, la formation et JPIC.
- Nous voulons inclure les jeunes comme une option explicite et visible dans chaque priorité apostolique.

D'autres points sont apparus :

- Nous voyons clairement la distinction entre le travail de jeunesse et la pastorale des vocations. Ce sont des apostolats différents et ils répondent à des besoins différents.
- Les priorités apostoliques naissent et vivent dans la réalité locale. Nous envisageons la nécessité d'un processus pour connaître la réalité et articuler les différentes expériences autour d'une priorité.
- Nous envisageons la nécessité d'une période de transition et d'expérimentation au cours de laquelle chaque entité comprendra sa propre réalité et ce n'est qu'alors que nous pourrons dessiner la structure et la forme d'organisation qui répond à chaque entité. Une structure agile et flexible en fonction de la Vie.
- Les commissions internationales joueront un rôle important dans cette phase expérimentale.

- Nous sommes d'accord avec le schéma d'organisation proposé par la CIP. En tenant compte du fait que les représentantes de chaque priorité apostolique feraient partie du Conseil général élargi. De même que les représentantes des priorités apostoliques présentes dans chaque nouvelle province (en développement), pas nécessairement les 4 priorités, feraient partie de ce Conseil élargi.
- Le rôle des personnes élues comme représentantes de chaque priorité consiste à faciliter la communication, l'articulation et le partage. Elles doivent être des personnes de discernement, attentives à la réalité, qui revitalisent la vie locale.

Au terme du premier segment de l'Assemblée, la CIP nous a invitées à aborder les points suivants:

- Formation et perfectionnement en fonction des besoins exprimés.
- Communiquer lorsque de l'aide est nécessaire (par exemple, d'autres membres de la nouvelle province (en développement), de la commission internationale, de la CIP, du Conseil général).
- Au fur et à mesure que des mesures et des initiatives concrètes prennent forme, prévoir un espace périodique de réflexion et d'évaluation, et ajuster le cap si nécessaire.
- Chacune doit déterminer la meilleure façon de maintenir l'engagement des collaborateurs non professionnels tout en veillant à approfondir la relation. Cela nécessite d'élargir le cercle de participation.
- Réfléchir à la manière dont tout cela influence la préparation du Chapitre et la conception du processus.

La deuxième partie de l'Assemblée des Provinciales s'est concentrée sur un processus intégré pour la réorganisation de la Société. Les conversations ont été orientées sur la préparation du Chapitre général et les propositions de critères pour l'élection des déléguées seront communiquées à la commission préparatoire.